

FRAIS AFFÉRENTS À LA FORMATION 2017-2018 ÉLECTROMÉCANIQUE DE SYSTÈME AUTOMATISÉS (5281 - DEP 1800 heures)

FRAIS A ACQUITTER AU CENTRE	
Cahiers d'exercices	434,00 \$
Carnets de renseignements 2016-2017 et 2017-2018	4,00 \$
Inscription SRAFP	3,75 \$
Carte magnétique	10,00 \$
Équipements de protection individuelle	5,00 \$
TOTAL	456,75
AUTRE MATÉRIEL OBLIGATOIRE À VOUS PROCURER	
<i>Vous pouvez vous procurer ces items chez le fournisseur de votre choix (coût APPROXIMATIF)</i>	
Fournitures scolaires	10,00 \$
Cadenas	6,00 \$
Gants de travail	10,00 \$
Lunettes de sécurité approuvées CSA. Aucune lunettes teintées	6,00 \$
Bottes de sécurité approuvées CSA	120,00 \$
TOTAL	152,00 \$

UNIFORMES OBLIGATOIRES

À VOUS PROCURER AUPRÈS DU FOURNISSEUR DE VOTRE CHOIX

RÈGLES D'HABILLEMENT :

Tous les élèves doivent se procurer et porter :

- Pantalons de travail ou jeans bleu-marine
- Chemises de travail manche longue et/ou courte, bleu-marine unie
- Chandail manche longue et/ou courte, bleu marine unie (**SANS CAPUCHON**)
- Aucun vêtement à capuchon ne sera toléré.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Nous acceptons les modes de paiement suivants: argent comptant, carte de débit, Visa, Mastercard, mandat poste et chèque visé.
- Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au centre d'études professionnelles. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez vous faire rembourser, s'il y a lieu, par l'organisme qui s'occupe de votre dossier.
- Le centre d'études professionnelles n'est pas tenu de rembourser les frais à l'élève qui abandonne le programme.

RESPONSABILITÉ

Tout matériel prêté est sous votre entière responsabilité. En cas de bris ou de perte, vous devrez en assumer les coûts.